

M. VALADIER rend compte d'une découverte archéologique qu'il a faite à Sainte-Geneviève.

" Dans l'église de Sainte-Geneviève, chef-lieu de canton, se trouve une chapelle, dite, par tradition, la chapelle des seigneurs de Ténières; elle est située à gauche du chevet de l'église et son autel se trouve sur la même ligne que le maître-autel de la paroisse; l'élévation de la voûte en est beaucoup plus considérable que celle du reste de l'édifice; deux arceaux en ogive lui donnent accès d'un côté sur le chœur, de l'autre sur le bas-côté. Dans le mur, en face de l'arceau ouvrant sur le chœur, se trouve un tombeau que l'on dit être de la famille de Ténières ou d'un seigneur de cette famille.

Ce tombeau est surmonté d'un arceau, que je crois du style ogival du XV^{ème} siècle, partagé par un meneau se développant dans le haut et formant, avec le moulures de l'arceau, deux trèfles et un quatre-feuilles d'un aspect fort gracieux; il est accompagné, à droite et à gauche, d'un clocheton engagé dans le mur. Par-dessus et atteignant presque la voûte de la chapelle, se trouve un second arceau, formé par quelques moulures peu en saillie, reposant sur une corniche; le milieu en est occupé par une niche assez profonde, renfermant une statue de saint-Jacques ou d'un pèlerin. Trois coquilles, placées un peu en dehors de l'arceau, font saillie sur le mur, une en haut et une de chaque côté.

Deux autres niches de dimensions très inégales sont pratiquées dans le mur, de chaque côté des deux arcades, et occupent une grande partie du reste du mur. Celle de droite, assez petite et peu enfoncée, renferme un calvaire; l'autre, une statue presque colossale de saint-Christophe, portant l'Enfant-Jésus sur l'épaule droite et traversant une rivière. Ces statues sont diversement coloriées.

Peu d'années après avoir été placé à Sainte-Geneviève, M. le curé actuel eut l'idée de faire ouvrir ce caveau. Il n'y trouva rien qui pût le renseigner sur la famille de la personne ensevelie; mais il en retira une croix fort ancienne, qui est conservée à la sacristie, et dont je vais essayer de vous faire la description.

Elle consiste en un arbre et un pied-douche qui peuvent avoir ensemble environ 55 à 60 centimètres d'élévation. Les trois bouts sont terminés par trois lobes, et le bois dont elle est formée est recouvert de lames d'argent, dorées en partie et ornées de feuillages faits au repoussé. Quatre petits reliquaires carrés, dont la porte à charnière est munie de verres, sont enchâssés dans l'épaisseur du bois; trois au milieu des lobes dont j'ai déjà parlé et le quatrième, sur l'arbre, sous les pieds du Christ, petite figurine en argent massif.

Trois de ces reliquaires sont vides, le quatrième renferme une relique de saint Félix, recouverte, outre le verre de la porte, d'un morceau de cristal de roche très transparent.

Sur le revers de la croix, aux points correspondants aux reliquaires, se trouvent quatre petits médaillons émaillés, portant tous les mêmes armoiries, qui sont :- d'azur au chevron d'or, accompagné, en chef, à dextre, d'une étoile à six pointes ou d'une molette; à sénestre, d'une couronne; en pointe d'une tour; ces trois pièces, de même que le chevron.

Le pied-douche dans lequel est enchâssée la croix est en cuivre doré; il était supporté par quatre petits lions, dont un a été cassé. Le milieu de la face antérieure de ce pied-douche est orné d'un écusson portant les mêmes armes, mais d'une dimension plus considérable que les quatre dont je viens de parler.

Au point correspondant à la tête du Christ, se trouve un sixième médaillon, émaillé aussi, assez grand, représentant un agneau d'argent, recouvert d'une housse dorée et surmonté d'une croix avec banderolle; le tout sur un fonds d'azur.

M. de BARRAU dit qu'il existait dans le pays une autre famille

du nom de Ténières, mais sur laquelle il ne donne pas beaucoup de détails, faute dit-il, de plus amples renseignements.

Les armoiries, reproduites cinq fois sur cette croix, ne seraient-elles pas celles de cette seconde famille de Ténières dont parle M. de BARRAU? Ce serait à présumer, d'après la croyance traditionnelle de la localité.

Mars 1863.

VALADIER.